

## **SF2H, Avis relatif aux conditions de désinfection des surfaces lors de la réalisation d'un scanner ou autres actes d'imagerie chez un patient Covid-19, 5 avril 2020**

05/04/2020

La Société française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) a été saisie par la Société Française de Radiologie pour émettre des recommandations sur les conditions de désinfection des surfaces d'un scanner ou autres actes d'imagerie entre deux patients suspects Covid-19.

Après avoir pris en compte les données liées au maintien de l'infectiosité du virus SARS-CoV-2 dans l'environnement ainsi que les données liées à l'inactivation du SARS-CoV-2, la SF2H recommande de respecter les précautions standard associées aux précautions complémentaires de type contact et gouttelettes tout au long de la prise en charge du patient pendant son examen scannographique ou d'imagerie en général et pendant la phase de bionettoyage, d'appliquer des mesures d'hygiène stricte pour la prévention de la transmission manuportée, de faire réaliser une friction hydro-alcoolique au patient en arrivant en radiologie, de vérifier que le patient porte un masque chirurgical s'il le supporte (dans le cas contraire, les soignants portent un masque chirurgical en sa présence) en arrivant en radiologie, de revêtir une tenue de protection adaptée à la réalisation du bionettoyage des surfaces (surblouse, gants), de respecter une procédure spécifique pour la désinfection de toutes les surfaces de la salle et des appareils d'imagerie en contact direct ou rapproché avec le patient, en vérifiant au préalable la compatibilité des surfaces avec le produit utilisé.